

COMMUNE DE GUYANS-VENNES



BULLETIN MUNICIPAL N°50

Décembre 2013



Bonne Année

2014 !



Nous voici à l'aube d'une nouvelle année, qui comme les précédentes va nous amener son lot de bonnes et de mauvaises choses.

Sachons rester positifs et optimistes quant à l'avenir. Depuis que l'on nous annonce une reprise économique, elle finira bien par arriver et redonner espoir à tous ceux qui sont dans le besoin.

Espérons voir en 2014, se réaliser nos vœux les plus chers. Que tout le monde soit et reste en bonne santé.

Bonne année 2014

NAISSANCES :



Le 7 janvier 2013 à Besançon :

Lilou RONDOT fille de Jérôme et Céline



Le 28 Janvier 2013 à Pontarlier :

Fleur BOURNEZ fille de David et Fabienne



Le 09 Février 2013 à Besançon :

Margot JEANNEROT fille d'Anthony et Claire



Le 14 Février 2013 à Besançon :

Luna PELLEGRINI fille de Julien et Betty



Le 03 Avril 2013 à Pontarlier :

Marceau OLLIN fils d'Aymeric et Céline Vincent



Le 09 Mai 2013 à Besançon :

Léo SAUGE fils de Ludovic et Nelly



Le 05 Juin 2013 à Besançon :

Sarah JOUILLEROT fille de Jérémy et Gabrielle Schmitz



Le 15 Juillet 2013 à Besançon :

Elisa FRACHEBOIS fille de Yohan et Vanessa Fracheboud



Le 23 Juillet 2013 à Besançon :

Alice PRETOT fille de Jacky et Emilie Michel



Le 17 Août 2013 à Pontarlier :

Valentin FERREUX fils de Yoann et Angélique Magnin-Feysot



Le 21 Août 2013 à Besançon :

Marius CAMEROTTO fils de Jean-Christophe et Stéphanie Chef



Le 05 septembre 2013 à Besançon :

Léandre VIDBERG fils de Manuel et Marie



Le 24 septembre 2013 à Besançon :

Anaïs BROCARD fille de Romain et Stéphanie.



Le 26 septembre 2013 à Besançon :
Maël COURTET fils de Julien et Laura Verissimo



Le 09 novembre 2013 à Besançon :
Tom PAROZ fils d'Audrey Paroz



Le 19 novembre 2013 à Besançon :
Martin GIRARDET fils de Frédéric et Mathilde



Le 8 décembre 2013 à Besançon :
Liam MULLER fils de Damien et Eléonora Iacona



Le 10 décembre 2013 à Besançon :
Gabin CASSARD fils de Gaël et Aline Martin

***Bienvenue à tous ces enfants et toutes nos félicitations aux parents.
Que la vie les comble de joie et de bonheur !***



MARIAGES :



DELAUTRE Céline & RONDOT Jérôme le 03 Aout 2013



MAGNIN FEYSOT Nadège & BEZ Pierre-Eric le 24 Aout 2013



NORMAND Mélissa & BON Francis le 07 Septembre 2013



JEANNEROT Sandra & BARBIER Florent le 30 Novembre 2013

Meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes mariés !



NOCES D'OR :

Monsieur et Madame Claude VIENNET le 18 Août 2013.



DECES:

-  Gilbert JOLY, le 27 décembre 2012 à Pontarlier
-  Jacques GAIFFE, le 28 janvier 2013 à Besançon
-  Paulette JOLY, le 03 mars 2013 à Flangebouche
-  Colette LOUIS-TISSERAND née Boujon, le 1er octobre 2013, à Besançon

Inhumations :

Mme Andrée MAILLARY née Cachot
Melle Annie SEIGNE
Mme Marie RENAUD née BRUCHON

Nous prenons part à la peine de ces familles, sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Mme HIENNE Sandra		12 Rue du Stade
Mme RUEFFLY Liliane		12 Grande Rue
Mr et Mme KOMOROWSKY François		1B Grande rue
Melle ROY Marie Elise		10 Les Mémonts
Mme TIRONI Marie Joseph		14 B Grande Rue
Mr LOPES DO ROSARIO SOARES Joao		35Les Champs du Nods
Mr TURPUN Fabian		
& Melle DELAVELLE Louise		10 Rue de la Chatenière
Mr et Mme MAIRE Jérôme		24 Rue du Stade
Mr MINCHELLA Sylvain		
& Mme WIEBER Gwenaelle		6 Rue de la Chatenière
Mme TRIPONNEY Joëlle		12 rue du stade
Mr PICHOT Guillaume		
& Melle JEANNIN Marine		3 Cuchot
Mr FERREY Thierry		10 rue de la Chatenière
Melle BESANCON Floriane		10 Les Mémonts
Melle MOUTON Esther		2 Cuchot
Mr MULLER Damien		
& Melle IACONA Eleanora		13 Grande Rue

Liste non exhaustive en raison des personnes non inscrites en Mairie.

Bienvenue à toutes ces personnes qui ont choisies de résider dans notre village.

CONSEIL MUNICIPAL

L'année 2014 voit arriver l'échéance d'un mandat d'élu municipal. Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui pendant ces six dernières années ont, par leur dévouement participé à la gestion et aux décisions municipales. Je les félicite pour leur adhésion aux différents projets d'investissement. Etre conseiller municipal ce n'est pas toujours facile, il faut laisser ses intérêts personnels de côté pour ne voir que le côté communal. C'est aussi donner de son temps pour les réunions de conseil, de chantier, de commission... Pendant ce mandat, je pense que tous ont fait preuve de la plus grande disponibilité malgré le travail.

Pour les élections municipales 2014, pour les communes de 500 à 1500 habitants, le nombre de conseillers reste inchangé. Comme nous faisons partie des communes de moins de 1000 habitants, la liste bloquée ne nous est pas imposée, ni la parité.

Je souhaite donc que tous les conseillers en place actuellement poursuivent leur implication communale et que celles et ceux qui le souhaitent puissent rejoindre notre liste afin de garder une cohésion communale.

SITE INTERNET

www.guyans-vennes.fr

Dans le bulletin municipal n°11 de décembre 1974 (bientôt 40 ans !) vous pouviez lire dans la rubrique « Téléphone » ; Durant 1974, a été réalisée l'installation des téléphones dans les écarts. Nous comptons 22 abonnés supplémentaires. Ceci pour favoriser les habitants éloignés. Le coût des travaux s'élève à 80 000 francs. Guyans-Vennes est certainement l'une des communes les mieux équipées, puisqu'il y a en moyenne un téléphone pour 10 habitants. [inutile de rechercher vos anciens bulletins municipaux ; en 3 clics, vous y avez désormais accès !].

En 2014, nos enfants, petits-enfants et certains d'entre nous « prendront connaissance » [on ne sait par quel moyen !] dans le bulletin municipal n° 91, que près de 40 ans plus tôt, la Commune de Guyans-Vennes, en milieu de mandat, s'était dotée d'un site internet ; ainsi, il pourrait être lu : Bulletin n°

47 :« Voici près de 6 mois que le site internet de la commune est en ligne ; il se veut une forme de communication moderne de notre commune rurale, plutôt en avance sur ses congénères puisque près de 1100 communes françaises seulement se sont dotées du portail officiel géré par RéseauDesCommunes.fr. » : certainement par manque de chauvinisme à l'époque, l'article ne mentionnait pas que ce site, portail officiel de la commune, était le 1^{er} du canton !

Quoiqu'il en soit, ces perspectives, passées ou futures, montrent notre attachement à rester « pionniers » en milieu rural, des technologies qui facilitent notre communication !

Sur la fin de l'année 2013, nous voulons en dresser un bilan modeste ; le site est un lien de communication de la Commune et de la vie du village désormais incontournable ; en témoigne la progression des statistiques mensuelles de visites sur le site.

Pour autant, le site n'a plus vocation à demeurer un vecteur de communication seulement descendant ; il aspire à s'inscrire comme un relais moderne d'échanges entre nous.

Alors, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions, remarques, propositions ou annonces, en vous identifiant sur le site de la Commune !

« La parole est à vous ! ».

L'Equipe du Site Internet.

LES ECOLES ET LE PERISCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée avec une répartition des enfants à peu près équivalente dans les deux écoles. La municipalité a toujours soutenu ces deux écoles et continue en participant au financement des charges de financement.

Par ailleurs, le coût du périscolaire, mis en place à la rentrée 2012, s'estime pour l'année scolaire 2012/2013 à près de 4900 €, dont 2700€ versés par les parents, pour une fréquentation régulière d'environ 17 enfants.

Pour la rentrée 2014/2015, l'état oblige les écoles publiques à un changement des rythmes scolaires avec le passage à la semaine de 4,5 jours, ce qui ne fait pas l'unanimité chez les parents, les enseignants et les municipalités.

Si ce projet va à son terme, ce sera un coût de fonctionnement supplémentaire pour la municipalité et peut-être pour les parents. Il

faudra aussi trouver des personnes disponibles pour assurer ce temps libre, mais aussi trouver des sujets d'activité à mettre en place. J'en profite pour demander à toutes les personnes qui auraient des idées ou du temps disponible pour animer un atelier périscolaire de se faire connaître à la mairie.

Quant au ramassage scolaire, il devrait rester aux horaires actuels, les parents désirants venir chercher leurs enfants à la sortie des cours pourraient le faire, et cela dès 15h30, car les horaires du public devraient être 8h25-11h55 et 13h45-15h30 les lundis mardis jeudis et vendredis, le mercredi 8h25-11h25 avec un ramassage scolaire.

Quant à l'école privée, il restera à la semaine de 4 jours, car la réforme ne s'applique au privé que s'il le désire.

Nous souhaitons aux familles, qu'elles continuent à trouver dans ces écoles, ce qu'elles attendent en matière d'éducation.

TRAVAUX REALISES EN 2013

Ecole publique 2^{ème} niveau

La restauration du 2^{ème} niveau a débuté comme prévu en ce début d'année 2013. Le projet consiste en la création de 2 salles de classe, toilettes, petite salle de réunion, accès handicapés et accès aux combles par des escaliers aux normes. Ce projet prévoyait aussi la rénovation partielle des anciens garages au niveau de la cour inférieure.

L'appel d'offre a été lancé en fin 2012 pour une ouverture des plis en janvier 2013. Le coût des travaux s'élevait à 170 000€ à la base. Des problèmes sont venus se greffer à ce projet. Par exemple, la présence d'amiante dans la colle des faïences et les joints des anciennes fenêtres a généré des frais supplémentaires d'étude et d'analyse sur la partie désamiantage de 13 916 € HT.

Lors de l'obtention du permis de construire, le bâtiment a été classé en 5^{ème} catégorie, ce qui nécessitait la mise en place de matériaux différents sur plusieurs postes et la mise en place sur le deuxième niveau d'une détection incendie, non prévue initialement. Ceci a généré un coup supplémentaire. Après le passage de la commission de sécurité, le bâtiment a pu être reclassé en 4^{ème} catégorie.

Dans le projet initial, quelques postes ont été oubliés et quelques travaux supplémentaires ont été demandés au cours de la réalisation, ceci a aussi contribué à l'augmentation du coût global du projet.

Ainsi à ce jour, l'aménagement global revient à 223 552.90 € HT et se définit comme ceci :

LOTS	Dénomination	Montant des travaux	
		En €H.T	En €T.T.C
	Maitrise d'œuvre HDL	13 650.00	16 325.40
	Amiante : Etude et traitement Clivio SPS et Philippe Larrere	13 916.00	16 643.54
1	Démolitions gros œuvre : Entreprise Personeni Sodex	27 436.01	32 813.47
2	Menuiseries extérieures PVC : SARL Menuiserie Vieillard	29 178.60	34 897.61
3	Menuiserie bois : SARL Menuiserie Vieillard	19 751.98	23 623.37
4	Doublages cloisons plafonds peintures revêtements : SAS Groperrin Entreprise	34 557.13	41 330.33
5	Chapes faïences : Sarl Prévitali	5 806.92	6 945.08
6	Revêtement sols souples : Entreprise Henry Didier	7 085.58	8 474.35
7	Métallerie Ferronnerie : SARL Lorette Alexandre	7 607.50	9 098.57
8	Electricité VMC : Entreprise Guyon Villemagne	19 604.49	23 446.97
9	Sanitaire Plancher Chauffant : Entreprise Germann Yves	17 203.00	20 574.79
10	Elévateur PMR : SARL Schmitt Elevateurs	27 755.69	29 282.25
TOTAUX		223 552.90	263 455.73

Le plan de financement est le suivant :

Coût total des travaux HT	Montant des Subventions		Montant de l'Emprunt	Recours Fonds libres
	DETR	EDF		
223 552.90 €	55 882 €	2 379 €	120 000 €	45 291.90 €

Sachant que le dossier du montant des dépenses subventionnables déposé en octobre 2012 prévoyait une somme de 230 000 € HT.

PROJETS 2014

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA FROMAGERIE

Depuis 2012, nous avons réfléchi à l'aménagement du carrefour de la fromagerie en direction de Grand-Chaux, afin de sécuriser le cheminement piétonnier et ralentir la vitesse à cet endroit, où la visibilité n'est pas très bonne. Cet été nous aurions du faire un essai provisoire, mais le matériel que le conseil général met à disposition des communes était déjà utilisé ailleurs. De ce fait, nous avons reporté au printemps 2014 les essais et si ceux-ci sont concluants, un dossier de subvention ayant été déposé en octobre dernier, cela nous permettra de réaliser les travaux. Ces derniers consisteraient à poser des panneaux de signalisation, un coussin berlinois (ralentisseur) et des bordures pour ne laisser qu'une seule voie de circulation alternée, ainsi par la même occasion cela permettra la circulation piétonne.

Le coût total de ces travaux s'élève à 9068€ HT et serait financé de la façon suivante : 2267.16 € de subvention et 6801.50 de fonds libre.

ECLAIRAGE PUBLIC CHAMPS DU NODS

Suite au sinistre de grêle du 1^{er} mai dernier, où les impacts ont abimé beaucoup de lampadaires, l'assurance et le SYDED participent au financement de leur remise en état par le changement de la partie éclairante. Cette dernière sera remplacée par des éclairages LED, moins consommateurs d'énergie. Ces travaux seront réalisés en début d'année 2014.

PLU

Le PLU a été arrêté le 30 mars 2013. Les administrations concernées avaient trois mois pour se prononcer sur le projet déposé. Au terme de ce délai, trois d'entre elles ont émis un avis négatif dénonçant une trop grande ouverture à l'urbanisme ; dont la DDT qui est pourtant présente à toutes les réunions d'élaboration. Nous avons donc dû revoir notre projet et enlever des zones constructibles classées AU2, qui n'étaient pas incluses dans le périmètre immédiatement constructible.

Le cabinet Ambiance Art continue son travail de rédaction et de correction des articles PLU, celui-ci pourrait-être à nouveau arrêté et soumis aux administrations, qui je l'espère donneront cette fois une suite

favorable. Nous devrions avoir une réponse fin février début mars, l'enquête publique pourrait alors se dérouler au printemps 2014. Nous nous excusons envers ceux qui portent des projets et qui sont en attente de réalisation, mais la municipalité a fait tout son possible pour aboutir, cependant des lois nous ont contraints à apporter des modifications en particulier la loi Grenelle II.

PLACE DE LA COMMUNE DU POINT DE VUE FISCAL

<u>Effort fiscal communal</u>	:	0.827666
Moyenne des communes du département	:	1.009359

<u>Potentiel financier par habitant communal</u>	:	538.607895
Moyenne de la strate des communes du département	:	666.813761

LA FETE VILLAGEOISE

La fête villageoise 2013 s'est déroulée à l'image des fêtes précédentes, c'est -à-dire avec toujours autant de dévouement et d'enthousiasme de la part des associations et des organisations de quartiers pour la confection des chars.

Ce week-end festif a débuté le samedi en fin d'après-midi par le test chronométré qui emmène les cyclistes de Guyans-Vennes au pont de Varin puis retour sur Guyans-Vennes, soit une distance de 42 Km. Cette année encore bon nombre de coureurs ont participé dont 17 de Guyans-Vennes, dont vous trouverez le classement ci-après.

La soirée s'est poursuivie par des animations à la salle des fêtes organisées par le Club des Jeunes.

Dimanche matin, devenues tradition depuis quelques années, les randonnées pédestre et VTT ont séduit respectivement 110 et 90 participants.

La nouveauté cette année : des repas étaient proposés sur la place de la fontaine, ce qui permettait de suivre les animations du dimanche après-midi.

Vers 19h, c'est accompagné de la Batterie-Fanfare et de l'harmonie des Fins, que le défilé de chars a pris le départ pour 1h30 d'émotions. Puis vers 22h30, place au tir des feux d'artifices, toujours attendus et appréciés des spectateurs. J'en profite d'ailleurs pour remercier les sponsors ayant contribué au financement du spectacle pyrotechnique de cette année : HDL, Chays, Restaurant du commerce, entreprise Personneni, Menuiserie Veillard, Schmitt Elevateurs, entreprise Gresperrin.

Je tiens encore à remercier toutes les associations, tous les bénévoles, toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin au bon déroulement de cette manifestation.

A l'année prochaine avec toujours autant de motivation !



Classement des cyclistes de Guyans-Vennes :

1 ^{er}	VIDBERG Manuel	0 :59 :58
2 ^{ème}	BOURQUIN Arnaud	1 :04 :12
3 ^{ème}	JOUILLEROT Cédric	1 :09 :04
4 ^{ème}	SIMON Florian	1 :10 :15
5 ^{ème}	NORMAND Jean-Pierre	1 :14 :10
6 ^{ème}	MARGUIER André	1 :14 :37
7 ^{ème}	VIPREY Thierry	1 :15 :10
8 ^{ème}	PILLOT Nicolas	1 :15 :59
9 ^{ème}	CASSARD Fabien	1 :18 :00
10 ^{ème}	DONEY Pierre	1 :18 :29
11 ^{ème}	BEZ Bernard	1 :20 :47
12 ^{ème}	PILLOT Marcel	1 :22 :25
13 ^{ème}	CHARMOILLAUX Claude	1 :23 :20
14 ^{ème}	BOZON Armand	1 :28 :19
15 ^{ème}	ROBICHON Joël	1 :29 :02
16 ^{ème}	CASSARD Lynda	1 :33 :46
17 ^{ème}	NORMAND Nicolas	1 :36 :14



***Classement des cinq premiers cyclistes tous clubs
et toutes catégories confondues:***

1 ^{er}	LEGROS Philippe	0 :58 :27
2 ^{ème}	BERLIN-SEMON Joseph	0 :59 :43
3 ^{ème}	VIDBERG Manuel	0 :59 :58
4 ^{ème}	LONGO Jeannie	1 :00 :32
5 ^{ème}	ARNOUX David	1 :00 :38

Un grand bravo à tous les cyclistes, randonneurs et vététistes !

SOCIETE DE FROMAGERIE



Au cours de l'année 2013, nous avons opté une série d'investissements dans notre souci permanent d'amélioration de la qualité sanitaire de nos fromages.

Nous avons également fait un bilan énergétique et changées certaines installations vétustes (échangeur à plaques et bac d'eau glacée pour refroidir le sérum) dans un but économique et écologique.

Poursuivons nos efforts et notre rigueur afin de continuer à faire vivre notre coopérative.

***Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne
et heureuse année 2014 !***

Eric CASSARD.



FORET COMMUNALE

En 2013, sont passées en coupe les parcelles 14, 30, 43 et 45, pour un volume de 2950 m3. L'avance occasionnée par la coupe exceptionnelle est encore de 3800 m3.

Le montant des ventes des coupes pour cette année s'élève à 140 000 €

Les travaux forestiers sont principalement des dégagements de jeunes peuplements semis et plantations et du regarnis de plantations dans les parcelles 19, 21, et 22 pour un montant de 13000 €

Un dossier de demande de subvention a été déposé cette année pour empierrement de route et création de pistes dans les parcelles 25 et 26, avis de la commission d'attribution en fin d'année.

Suite à une nouvelle réglementation des ventes de bois feuillus aux particuliers, l'obligation aux communes d'effectuer l'abattage des tiges de 35cm et plus de diamètre entraîne de nouvelles difficultés pour les personnes concernées. Cette année la technique utilisée consiste à faire abattre les arbres après la vente afin de ne pas effectuer la coupe inutile d'arbres éventuellement invendus. Merci aux acheteurs de se montrer compréhensifs sur les délais d'abattage.

Joyeux Noël et bonnes fêtes au pied du sapin !

Claude Pelletier.

LES ECOLES



Ecole publique

Un seul mot résumerait l'année qui vient de s'écouler : MERCI.

Merci à la municipalité pour la rénovation de l'ensemble du bâtiment qui abrite maintenant les trois classes de l'école. Les locaux sont fonctionnels, spacieux, agréables et lumineux.

Merci aux personnels communaux qui nous accompagnent quotidiennement pour leur professionnalisme, leurs compétences et leur dynamisme.

Merci aux parents qui nous épaulent dans nos activités pédagogiques, la journée contes fut très appréciée, les différents goûters et gâteaux lors des anniversaires aussi.

Merci aux parents qui nous accompagnent lors des différentes sorties (jeux départementaux USEP, rencontre USEP, Château de Joux, bibliothèque, rencontre chorale inter-école, piscine, spectacle côté cour et JMF, école et cinéma, ...)

Merci à l'association de parents « les p'tits Guyans » pour l'organisation du loto et pour l'organisation de la kermesse, moments conviviaux très appréciés.

Merci aux anciens du village que nous sollicitons et qui répondent toujours présents avec un sourire chaleureux pour une leçon de jardinage d'automne, ou pour un appel au Père Noël, pour un coup de main lors du déménagement et de l'aménagement...

Merci aux artisans et commerçants pour le goûter de Noël.

Si le sport a été mis à l'honneur en 2012/2013 au sein de l'école avec la participation à l'opération football des princesses et la participation aux rencontres départementales USEP, cette année, l'ensemble des élèves, par le biais de la chorale, de la musique, du sport, de l'art plastique et du français, prépare un spectacle. Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent le vendredi 6 juin en soirée (l'heure n'étant pas fixée pour l'instant) à la salle de fêtes pour la présentation finale de ce travail.

Avec nos vœux les meilleurs pour cette année 2014 !

L'équipe enseignante.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUYANS-VENNES

Par l'intermédiaire de ce bulletin, je voulais tout d'abord remercier les membres du bureau, les parents d'élèves ainsi que les enseignantes qui œuvrent à la réussite de chaque manifestation.

Nous tenons à remercier plus particulièrement pour leur dévouement au sein de l'association : Yannick HUBNER, Christophe MORENO, Emmanuelle PILLOT et Gislaïne SANSEIGNE qui viennent de quitter leurs fonctions.

Nous rappelons que l'association a pour but de financer la classe de découvertes des élèves de cycle III qui a lieu tous les 3 ans ainsi que certaines dépenses liées aux sorties.

Durant l'année 2013, deux manifestations ont eu lieu :

- La Kermesse du 30 juin qui s'est déroulée dans des conditions idéales : le beau temps ainsi que la bonne humeur de tous a fait de cette journée une réussite.
 - Le loto du 16 Novembre : de nombreux lots ont ravi les participants. Les enfants ont pu jouer à des parties réservées à eux seuls.
- Nous remercions les artisans et commerçants pour leur générosité.

Les membres de bureau :

RAMEL Sébastien (président)
FERREUX Yoann (vice président)
BOURNEZ David (trésorier)
JEANNEROT Claire (secrétaire).

Toute l'équipe vous souhaite une belle et heureuse année !

Vous pouvez noter dès maintenant la date de la kermesse 2014 qui aura lieu le **29 juin 2014.**

Sébastien RAMEL
Président de l'association

Ecole privée



Pour nous contacter : 03 81 43 63 84

L'équipe de l'école Sainte-Marie accueille cette année 58 élèves toujours répartis en 3 classes avec les mêmes enseignantes à savoir : Stéphanie Girardet pour le cycle 3 (23 élèves), Catherine Comte et Marina Overney pour le cycle 2 (16 élèves) et Frédérique Barbier pour le cycle 1 (19 élèves) ainsi que la direction de l'école.

Compte-tenu du petit effectif en maternelle, il est encore possible cette année, d'inscrire des enfants de 2 ans et ceci pour les rentrées de janvier et mars. Ils auront classe les mardis et jeudis matins uniquement ; le but étant de les familiariser en douceur au monde de l'école qui leur ouvrira ses portes plus largement, l'année prochaine en classe de petite section ! L'accueil des 2 ans sera reconduit à la rentrée prochaine en fonction de l'effectif total de la classe de cycle 1.

Pour les inscriptions concernant la rentrée scolaire prochaine dans les autres niveaux de classe, n'hésitez pas à prendre contact dès janvier 2014.

Les tarifs de scolarité sont les suivants :

- ☞ 52 €/trimestre par enfant et tarif dégressif pour les familles de 3 enfants.
- ☞ Pour les enfants de 2 ans : 80 €an si rentrée en septembre, 50 €an si rentrée en janvier et 30 €an si rentrée en mars.

Cette année à l'école Sainte-Marie, nous allons nous consacrer à la question des rythmes scolaires et essayer de mettre en place à la rentrée prochaine, un rythme scolaire différent ; c'est pourquoi un échange a déjà eu lieu avec les parents d'élèves afin de recueillir leurs points de vue et leurs idées ! La liberté de l'école privée Sainte-Marie permettra de proposer un nouveau rythme scolaire répondant réellement aux besoins des enfants de Guyans-Vennes et se rattachant à un projet particulier. La tâche n'est pas simple mais l'équipe enseignante est bien décidée à innover ! Des pistes de travail ont déjà démarré et ne préfigurent pas une reprise de la classe le mercredi ou le samedi matin. A suivre donc...

Autour de notre nouveau projet d'école « apprendre en jouant », les élèves sont invités à des pique-niques au sein des classes suivis d'après-midis consacrés à des jeux (de société ou d'autres) ; les parents qui le souhaitent peuvent venir encadrer ces ateliers « récréatifs ». L'expérience novatrice fait fureur et les enfants en redemandent déjà !

D'autres projets existent mais ceux-ci se vivent par classe et ils témoignent tous de la grande motivation des maîtresses à ouvrir encore et toujours leurs élèves au monde qui les entoure.

Des sorties ski de fond et raquettes auront lieu en janvier, février et mars au Meix-Musy pour toutes les classes de l'école ; et là, ce sera une belle expérience à vivre ensemble !

Une grande sortie à ne pas manquer, sera la classe de découverte en juin pour les élèves du cycle 3 qui partiront sur les traces des volcans d'Auvergne...

Mais l'école Sainte-Marie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans le soutien de l'association de parents d'élèves « les Pitchouns d'abord » qui forte de sa jeunesse et de sa motivation redouble d'idées novatrices sous l'impulsion d'une sacrée présidente et de membres dévoués et emplis d'une même envie. Le journal « les Pitchouns d'abord » a vu le jour en cette rentrée scolaire et on se l'arrache, le blog de cette même association connaît aussi un franc succès. Le troc aux livres a ravi les élèves et sera reconduit à chaque période de vacances... et j'en oublie certainement ! Alors mille mercis à vous qui continuez d'œuvrer pour proposer à vos enfants un accueil de qualité dans une école qui évolue sans cesse.

Enfin, je finirai par remercier les membres de l'OGEC ainsi que son président qui ont décidé de passer la main après de nombreuses années passées au sein de cette association de gestion de l'école. La relève est là alors c'est reparti pour un tour !

***L'équipe enseignante et moi même vous souhaitons
une belle année à venir !***

Frédérique Barbier, Directrice



Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter en quelques mots notre association telle que nous la vivons.

Tout d'abord celle-ci anciennement APEL a été rebaptisée « Les pitchouns d'abord », nom qui reflète tout à fait nos objectifs. En effet, pour nous l'épanouissement et la réussite des enfants de l'école Sainte Marie, sont au cœur de nos préoccupations.

La pérennité et surtout le succès de cette alliance de parents d'élèves reposent sur une équipe dynamique et motivée, dans laquelle la bonne humeur et l'esprit d'équipe sont toujours au rendez-vous. Nous invitons d'ailleurs tous les parents qui le souhaitent, à nous rejoindre, pourquoi pas avec de nouvelles idées.

Nous sommes bien-sûr des parents bénévoles qui nous démenons pour organiser des manifestations conviviales et familiales au sein de notre petit village. Notre plus grosse récompense ? Le sourire de nos enfants ! Rien de plus motivant.

Les marchés aux fleurs, le marché de Noël ou encore le loto, permettent de financer tout ou partie des projets éducatifs ou ludiques de notre école. Cette année, les bénéfices ont déjà permis par exemple :

- ↳ D'offrir une belle sortie de fin d'année au Saut du Doubs avec calèches et bateau.
- ↳ Courant novembre, les petits ont eu la joie de découvrir la fabrication des jouets en bois chez Sauge à derrière le mont, ce qui complétait à merveille la visite de scierie du village
- ↳ L'édition trimestrielle de la Gazette des Pitchouns, petit journal qui ravi nos enfants.
- ↳ La pose de figurines colorées sur la barrière offrant un cadre plus joviale aux enfants

Les gains vont aussi permettre entre autres :

- ↳ Notre participation au financement de la classe de découverte du cycle 3
- ↳ Une sortie à ski pour le cycle 2
- ↳ L'aménagement de jeux adaptés à tous les âges dans la cour de l'école

Par ailleurs, toute l'équipe a souhaité renforcer la sécurité des élèves aux heures de sortie ; par l'aménagement d'une seconde sortie côté parking. Nous invitons ainsi les conducteurs à laisser le trottoir libre devant l'école.

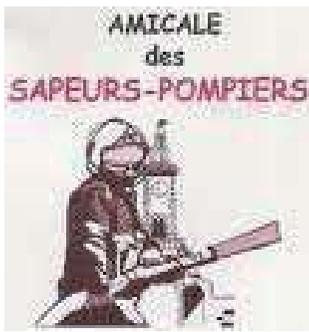
Pour conclure, nous tenons à remercier tous les parents qui se sont investis pour le bien-être de leurs enfants et tous les visiteurs qui de part leur présence ont permis la réussite des manifestations organisées. Un grand merci également à la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à Brigitte qui transporte nos petits loups lors des diverses sorties.

Nous comptons sur vous tous et sur votre présence ! Rendez-vous lors de nos prochains moments de partage et de bonne-humeur !

Que l'année 2014 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves. Meilleurs vœux !

Toute l'équipe des Pitchouns d'abord.





Compte rendu des activités de l'année écoulée.

À notre assemblée générale le 9 Avril 2013 sur 24 adhérents 21 étaient présents ou excusés et j'en profite pour remercier tous les anciens pour leur mobilisation.

Sur une forte demande des membres présents il fut décidé de reconduire comme par le passé une sainte Barbe du printemps.

Nous nous sommes donc tous retrouvés avec les conjoints le 11 Mai pour un voyage en autocar au HAMEAU DU FROMAGE à CLERON afin de passer une agréable journée.

Sur le chemin du retour Annie notre chauffeur nous arrêta sur une place d'ORNANS, afin que nous puissions visiter la ville.

Nous avons eu cette année le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent notre sympathique Jeannot ROBICHON.

Au printemps une délégation de 5 anciens s'est rendue à l'assemblée générale d'USDP 25 (anciens pompiers de Doubs) à Pierrefontaine-les-Varans. Tous furent ravis par cette journée très enrichissante.

La bonne ambiance étant toujours de mise dans notre association, tous les anciens se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2013 à tous !

Le Président

CLUB DES JEUNES

L'année 2013 fût, comme les précédentes années, riche en manifestations qui se sont déroulées comme toujours dans la joie et la bonne humeur, avec un groupe de jeunes qui s'entraident toujours au mieux pour s'assurer que les manifestations se passent bien pour nous et le bon vivre de notre village. Nous vous remercions de venir toujours aussi nombreux à nos soirées !

A la mi-décembre (2012), mise en place de la crèche qui je l'espère vous plaît comme tous les ans.

Puis peu après arriva le Noël des anciens, qui fût comme tous les ans le bonheur de nos vétérans avec des jeux, des cadeaux, un goûte et pour finir cette après-midi en beauté la Batterie-Fanfare nous a joué quelques morceaux de musique. Cette rencontre inter-génération est toujours un très bon moment pour nous tous et la preuve d'une bonne entente, primordiale dans un village comme le nôtre.

L'année 2012 s'acheva sur une soirée bien arrosée, réunissant des personnes de tout âge pour fêter le passage à la nouvelle année. Restauration par le restaurant du commerce, et animation musicale par DJ Domikaj. La préparation de cette soirée nous occupe quelques temps mais la récompense est de taille et nous fait oublier ce dur labeur.

Le mois des conscrits terminé, arrive la percée du vin jaune, bus pris en mains par le club des jeunes il n'y a plus qu'à vous inscrire. Bien-sûr le froid est là, mais les Guyans sont présents au rendez-vous. Très bonne journée.

Enfin ce moment tant attendu par vous et nos comédiens qui sont toujours aussi impatients de vous offrir cette représentation théâtrale où les gestes et les blagues des uns font les rires et les sourires des autres. En espérant vous voir toujours de plus en plus nombreux.

Un peu avant le feu de Jeanne d'arc, soirée TAPAS organisée par toutes les associations du village pour l'inauguration du nouveau bar et que les bénéfiques servent pour payer celui-ci. Très bonne soirée avec une très grande partie du village présente.

Le feu de Jeanne d'arc qui se passe toujours très bien avec un très beau temps qui a pointé le bout de son nez juste pour la marche aux flambeaux qui fût un franc succès, et représentation de la Batterie-Fanfare suivie de l'allumage du feu. Plusieurs jeux proposés pour les plus jeunes et une tombola avec un jambon pour tout bon joueur. Très bonne soirée dans l'ensemble avec beaucoup moins de repas adultes vendus. Un grand et long travail fourni par les jeunes qui est récompensé par vos rires et votre envie de profiter avec nous de cette soirée.

Voici la manifestation de l'année celle qu'on ne peut pas oublier, c'est la fête de Guyans que tout le monde attend avec impatience. Préparatifs de la fête se déroulant le 21, 22, 23 Juillet. Début du weekend le samedi soir avec un concert animé par les groupes "ORION" et "Les TOKART" qui nous ont bien fait danser. Le dimanche midi repas servi par Le Commerce à la place du village suivi de l'inter-village. Puis le défilé de chars sur le thème des Films d'animation qui s'est très bien passé avec une journée très ensoleillée qui nous a bien aidé sur la foule endiablée qui était venue nous voir, avec pour couronner cette journée un magnifique feu d'artifice. Fin du week-end le lundi soir, bal de crise. Un grand merci aux villageois participants à l'élaboration des chars, à tous les sponsors, à toutes les personnes nous prêtant du matériel et surtout aux associations organisatrices qui se dévouent toujours autant (A.S. Guyans-Vennes, Anciens Combattants, Batterie-Fanfare).

La vente de brioches pour l'ADAPEI est la preuve d'une grande solidarité de la part des membres du club envers les personnes dans le besoin.

Assemblée du club: élection du nouveau bureau.

- Président: VIPREY Romain
- Vice Président: CHOPARD-LALLIER Fabian
- Trésorier: BOILLON Camille
- Secrétaire: DUMAS Chloé
- Assesseurs: JOUILLEROT Baptiste
BOUJON Quentin (loueur de table...tél: 06.35.25.96.82)
BOUJON Pauline

Bonne et heureuse année à tous!!

Le Président R.VIPREY



Commune Guyans-Vennes - 25 - Budget communal	CA	2012
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	II
	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	251 950,00	225 407,91	0,00	0,00	26 542,09
012	Charges de personnel	143 270,00	131 631,68	0,00	0,00	11 638,32
014	Atténuations de produits	10 712,00	10 164,00	0,00	0,00	548,00
65	Autres charges gestion courante	90 005,40	84 686,92	0,00	0,00	5 318,48
656	Frais de fond. des gipés élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	495 937,40	451 890,51	0,00	0,00	44 046,89
66	Charges financières	45 000,00	37 803,42	0,00	0,00	7 196,58
67	Charges exceptionnelles	533,00	100,94	0,00	0,00	432,06
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
002	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	541 470,40	489 794,87	0,00	0,00	51 675,53
003	Virement à la sect d'investis. (2)	67 306,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	10 351,85	16 205,85			0,00
043	Op. ordre inférieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	77 656,65	15 206,85			62 369,80
	TOTAL	619 127,05	505 081,72	0,00	0,00	114 045,33
	D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2011	0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	95 068,00	111 390,79	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	213 838,00	229 627,93	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	124 437,00	163 562,32	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	177 005,00	178 521,69	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	610 348,00	683 092,73	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	10,00	5,93	0,00	0,00	4,07
77	Produits exceptionnels	0,00	4 935,20	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	610 358,00	688 033,86	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	610 358,00	688 033,86	0,00	0,00	0,00
	R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2011	(3) 16 388,34				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RIF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RIF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre. (Inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DMH+ RAR 2011)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 370,00	7 750,95	1 639,05	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 731,00	1 500,00	0,00	2 231,00
21	Immobilisations corporelles	83 980,00	65 766,69	16 038,00	2 175,31
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 500,00	49 304,36	6 195,00	12 000,64
	Total des dépenses d'équipement	164 581,00	124 302,00	23 872,05	16 406,95
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	61 500,00	57 212,68	0,00	4 287,32
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
000	Dépenses Imprévues Invest	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	61 500,00	57 212,68	0,00	4 287,32
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	226 081,00	181 514,68	23 872,05	20 694,27
040	Opérations d'ordre entre sections (7)	1,65	0,00		1,65
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	744,13		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1,65	744,13		0,00
	TOTAL	226 082,65	182 258,81	23 872,05	19 951,79

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2011)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	45 240,00	50 202,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	45 240,00	50 202,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1063)	63 791,00	66 417,07	0,00	0,00
1063	Dotations Fonds divers Réserves (7)	213 878,52	213 878,52	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	762,87	0,00	237,13
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
	Total des recettes financières	278 669,52	281 058,46	0,00	0,00
45..	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	323 909,52	331 260,46	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (7)	67 306,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (7)	10 350,00	16 206,06		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	77 656,00	15 286,85		62 368,15
	TOTAL	401 564,52	346 547,31	0,00	55 017,21

(3)

R001 Solde d'exécution positif reporté de 2011



La Batterie-Fanfare profite du bulletin pour vous donner un bilan de l'année écoulée.

Une saison remplie en manifestations : Feux de Jeanne d'arc à Guyans Vennes, Fête de la Musique, Fête de la Bouche (Flangebouche), Barbecue de la B.F.G.V. (30/06), Défilé du 14 Juillet à Orchamps Vennes, Fête de Guyans Vennes (21/07), Marche Gourmande (Bonnétage), Marché de Noël de l'École St Marie, mais aussi les commémorations du Val de Vennes.

Lors de l'assemblée du 05 Mars 2013 un nouveau bureau a été constitué :

Président : Yves SANSEIGNE
Vice Président : Sébastien Renaud
Trésorière : Dominique Guillemain
Secrétaire : Cédric Jouillerot
Chef de Musique : Camille Boillon
Suppléants : Jean Louis Jouillerot
 Marie Martin
 Mélanie Pillot
 Morgane Vielle



Cette année notre effectif est de 23 musiciennes et musiciens, nous vous rappelons que si vous avez plus de 8 ans et que la musique vous intéresse, venez nous rejoindre un vendredi sur deux à la salle des fêtes pour les répétitions (clairons, trompettes, cors, tambours, cymbales, grosse caisse...). La chef, Camille Boillon, supervise depuis plus de deux ans tout en formant les plus jeunes aux instruments et je l'en remercie, elle est secondée par les responsables de groupes d'instruments (percussions, vents). Cette année nous avons investi dans des instruments: 7 clairons, 1 trompette, 1 jeu de hol-bloc, 1 chariot percusion, 2 tambours, 1 grosse caisse.

Nous remercions encore Mr le Maire et la commune pour le prêt de la salle et la subvention qu'ils nous accordent.

En 2014, nous allons Fêter les 30 ans de la FANFARE, nous envisageons un Festival, fin juin (à confirmer), avec plusieurs formations de la région.

Je remercie tous les membres, parents et bénévoles pour leur aide tout au long de l'année.

Dates clefs : 28/06/2014 festival de musique et 20/07/2014 Fête de Guyans

*Je souhaite une bonne année 2014 à tous les musiciens,
à leurs familles, et à vous tous !*

Yves SANSEIGNE, Le président



AS Saint Martin



Groupement de Jeunes du Val de Vennes

Cette année l'assemblée générale du groupement du Val de Vennes s'est déroulée à Guyans Vennes dans la salle du stade bondée. Le nombre de licenciés ne cesse de progresser et les résultats de nos équipes de jeunes sont au rendez-vous vu que beaucoup d'elles finissent dans les trois première place de leurs championnats et qu'une équipe de U13 a joué en ligue.

Merci à vous pour votre participation au loto qui a eu lieu début octobre « Nous avons toujours besoin de vous »

2^{ème} Tour de l'Espoir : « Des rayons de soleil à travers la maladie » était le slogan de ce Tour de l'Espoir de folie avec un nombre record de marcheurs et coureurs car c'est plus de 2 000 participants qui sont venus arpenter les sentiers du Val de Vennes sous un soleil magnifique et 1 380 repas servis. Comme l'année dernière l'intégralité des bénéfices seront remis aux associations Semons l'Espoir et Onco-Doubs. Merci à tous les participants et bénévoles de s'être mobilisés si nombreux et nous comptons déjà sur vous pour l'année prochaine. **Solidarité, convivialité et humilité sont toujours les maîtres mots de cette magnifique manifestation.**

Plus de détail sur le site : www.givaldevennes.footeo.com (sous l'onglet Tour de l'Espoir) ou sur la page facebook Tour de l'Espoir (visible même aux non inscrits)



Seniors

La saison 2012/2013 fût une saison « tendue » jusqu'à la fin du championnat qui se joua sur la dernière journée. Nous manquons la montée une fois de plus, ayant bêtement perdu quelques points au cours de l'année. Merci à tous les joueurs de nous faire vibrer tous les dimanches.

L'ASGV repart de l'avant en créant une 2^{ème} équipe (B). Une grande demande de nouveaux, anciens et jeunes joueurs avait été faite tout au long de la saison pour jouer. Nous avons demandé à cette nouvelle équipe de se construire gentiment afin de nous donner du beau jeu avant même de penser aux résultats. Nous comptons aussi sur les joueurs de cette équipe pour épauler l'équipe A.

Merci aux coaches, Philippe André, Yohan Frachebois (équipe A) Jean-Louis Jouillerot et Jean-Pierre Normand de s'occuper de ces équipes.

Ca y est, c'est fait le stade a changé de look en prenant de belles couleurs avec les panneaux publicitaires de 17 artisans de Guyans Vennes et de ses alentours. Un grand merci à eux pour leurs contributions.

Rudy Roy et Olivier Jacquemin ont quitté le bureau. Je tiens à les remercier pour toutes ces années passées à nos côtés. Bienvenue à Eric Viennet qui est venu compléter notre bureau.

Et pour finir un grand merci à vous tous, acteurs de près ou de loin de l'ASGV. Je compte sur vous tous pour l'avenir !!!

Date à retenir :

Souper dansant (tirage tombola) le 15 février 2014

Bonne et heureuse année à tous !!!

Le président,
Franck Chopard-Lallier

ASSOCIATION NALANDA



Atelier Yoga :

« UNE ONCE DE PRATIQUE VAUT MIEUX QUE DES TONNES DE THÉORIES »

L'atelier yoga se poursuit en 2013-2014 grâce à la Mairie de Guyans qui met à notre disposition la salle de la Mairie. Ouvert à tous, l'enseignement s'adapte à chacun en fonction de votre corps et de vos besoins, quelque soit votre âge. Vous y êtes donc les bienvenus !

Dans notre société où tout va de plus en plus vite, où le stress et d'autres difficultés sont omniprésents, il est important de s'arrêter et de prendre du temps, un temps pour son bien-être, un temps pour soi. À l'aide de différentes postures, respirations, relaxations, visualisations, le yoga permet de partir à la découverte de son corps, et d'être à son écoute. Sur un plan physiologique, il renforce les organes, les différents systèmes (nerveux, endocrinien, circulatoire, respiratoire, digestif), assouplit les articulations et étire les muscles. Il aide à évacuer les toxines, le stress et améliore le sommeil et la circulation énergétique. Sur un plan mental et émotionnel, pratiqué régulièrement, il calme les pensées et contribue à apaiser ses émotions.

Séance : Mardi de 19h à 20h30

Pour d'autres renseignements, contacter : Serge DONEY - 03 81 80 55 96
Association Nâlanda : 35, rue du Polygone 25000 BESANÇON / nalanda@live.fr

CLUB DE L'AMITIE



Cette année, le club a repris le premier jeudi de septembre. En octobre, le repas de rentrée a réuni 32 adhérents dont 2 nouvelles personnes : Michel CASSARD et Monique CASSARD à qui nous souhaitons la bienvenue.

Marie et Claude VIENNET ont fêté leurs nocés d'or et remercient le club de l'amitié pour leur gentillesse à leur égard.

Un grand merci aux 3 communes pour leur subvention et au club des jeunes pour leur dévouement à l'occasion des fêtes de Noël.

Comme chaque année, nous nous retrouvons au restaurant Boillon-André pour le repas « chevreuil » offert par Mimi, que nous remercions.

Notre traditionnel concours de tarot aura lieu le 22 janvier 2014.

Une pensée toute particulière pour notre amie Marie-Thérèse Louis-Tisserand qui aimait participer au club, et qui nous a quitté le 1^{er} octobre dernier.

Nous sommes de tout cœur avec les familles touchées par la maladie et nous pensons également aux malades des hôpitaux ou maisons de retraite.

Bonne et heureuse année 2014 à tous.

**La Présidente,
Marie Viennet.**



DANS LES VENNES

L'association "Zumba dans les vennes" vous propose pour la deuxième année consécutive des cours de zumba, cette discipline allie la danse et le fitness. Les cours sont effectués tous les mardis de 20h30 à 21h30 par Anne Piquet de FORMADOM et restent ouvert toute l'année aux personnes désirant le temps d'une soirée ou d'un trimestre découvrir cette activité. Je tiens à remercier Anne Piquet, Valérie Luçon, Le Maire Mr Pierrot Magnin-Feysot et les conseillers Municipaux qui nous permettent d'accéder à la salle des fêtes de Guyans-Vennes.

A Tous nous souhaitons nos meilleurs vœux.

**BOUJON Florence
Présidente de l'association "ZUMBA DANS LES VENNES"**



CERCLE HIPPIQUE

Pour le cercle hippique, l'année 2013 restera en mémoire. En effet, nous avons acquit cette année le gîte du Collot; conservant ainsi tout le travail fournit par nos aînés.

Notre fête du cheval a eu lieu le 30 Juin sous un temps clément, un spectacle de qualité a été présenté à un public nombreux. Nous tenons à remercier l'équipe de la fanfare pour leur présence.

Les traditionnels couscous au printemps et choucroute en automne au Collot se sont déroulés dans la bonne ambiance habituelle.

Pour 2014, la troisième " Rando-sapin" est en projet, la fête du cheval pour juin bien sûr, ainsi qu'un voyage en septembre au Puy du Fou. Les membres du cercle hippique seront bien sûr prioritaires, mais vous serez les bienvenus si des places restent vacantes.

Recevez nos vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle!

Christophe Boujon



Le rôle de notre association est de se retrouver entre collègues et amis pour passer des moments d'échanges et de convivialité.

C'est pourquoi ce printemps une partie d'entre nous a pu profiter d'un week-end à Prague où l'on a visité une magnifique ville.

Le moment fort de notre année fut l'organisation de la marche et de la randonnée VTT le matin de la fête villageoise. Encore plus de monde, ce qui montre l'engouement pour ce moment sympathique. Ca n'est pas moins de 110 marcheurs et 90 vététistes qui se sont donnés rendez-vous ce jour-là.

Comme chaque année un après-midi récréatif a été offert aux 2 écoles.

L'année s'est terminée par l'assemblée générale. Lors de cette réunion, nous avons changé de président, Martial Détouillon à succéder à ma place que j'occupais depuis 3 ans. Félicitations !

Le président.
Joël ROBICHON



LES ANCIENS COMBATTANTS

Guyans-Vennes, Vennes, Fuans

L'année 2013 se termine en douceur pour nos adhérents. Toujours quelques malades, qui pour certains sont en bonne voie de guérison, tel que notre porteur-drapeau Charles VIPREY qui a subi une grosse opération courant juillet.

Mercredi 3 avril, notre Assemblée générale a eu lieu à Fuans, notre président départemental Gérard MOUGIN était parmi nous, bonne participation des adhérents.

24 avril : une petite délégation va fêter l'anniversaire de notre doyen Léon VIVOT 97 ans.

8 mai : cette année les cérémonies ont lieu à Loray.

21 Juillet : fête villageoise : Nous sommes de moins en moins nombreux à pouvoir aider à son bon déroulement.

22 Août : voyage à Chamonix par un temps magnifique avec retour au restaurant du commerce à Guyans

14 septembre congrès départemental Boujailles Frasne quelques 600 personnes y participent

11 novembre Les cérémonies ont lieu à Orchamps-Vennes puis au monument aux morts de Vennes où le nom d'Anatol Mesnier vient d'y être inscrit comme mort pour la France.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014 !



Le président Michel VIPREY

AICA

L'objectif de la société est de réguler la faune sauvage en tenant compte des impératifs de chaque utilisateur de la nature. Nous avons de la chance de pouvoir chasser le chevreuil, le sanglier, le chamois, le lièvre, la bécasse, le faisan, le renard et toutes autres espèces de petit gibier.

Nous vous souhaitons à toutes et tous

une bonne et heureuse année 2013 !

L'association ADMR du Val de Vennes, c'est une équipe composée de 19 salariées, d'une secrétaire locale et de 17 bénévoles dont le but est de permettre aux personnes aidées de bien vivre chez elles en apportant le service adapté.

En 2013, nous avons effectué 26200 heures auprès des personnes aidées ceci pour les différents services :

- personnes âgées et en perte d'autonomie
- personnes en situation de handicap
- enfance et familles



Au cours de cette année nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs personnes âgées chez qui nous intervenions dont notre centenaire.

Au niveau de notre conseil d'administration : Madame Claude Chabod responsable du service Familles ayant demandé à être relevée de ses fonctions, c'est Madame Marie-Thérèse Frézard de Loray qui a accepté de la remplacer.

Nous avons tous été peiné par le départ rapide de Maurice Faure qui pendant 53 ans avait œuvré au sein de l'association.

Cette année, la commune de Guyans-Vennes nous a fait l'honneur de nous recevoir à l'occasion de notre après-midi récréatif animé par Daniel Cabat.

Je souhaite remercier les aides à domicile pour leur investissement et leur disponibilité ainsi que le « binôme » du bureau qui s'évertue à faire le maximum pour satisfaire chacun.

Merci aux municipalités qui nous soutiennent et à toutes les personnes qui nous accueillent généreusement lors de la vente des fleurs.

Toute l'équipe ADMR vous présente ses meilleurs vœux !

Le Président J.M. Courtois

ADMR

12 Grande Rue

25390 Orchamps-Vennes tel 03 81 43 69 57

Ouverture du bureau : lundi mardi jeudi et vendredi de 9h.à 11h.
et sur rendez-vous le lundi de 14h. à 16h.

ADAPEI MORTEAU

2013, année de transition sur le plan organisationnel par la création de l'ADAPEI du Doubs regroupant ainsi les 7 anciennes ADAPEI locales. Cette nouvelle structure s'appuie sur les sections locales pour développer et conduire une politique en faveur des personnes handicapées mentales :

- Amélioration des pratiques d'accompagnement
- Renforcement d'action en faveur de l'inclusion sociale et l'insertion
- Soutien aux familles et aux personnes handicapées mentales

Au niveau local , l'ouverture de l'Unité de production Culinaire et de la cafétéria sur le site de l'ESAT a permis l'insertion par le travail d'un groupe de trente personnes handicapées encadrées par des professionnels motivés .La cafétéria ouverte le midi accueille tout public dans un cadre agréable ,elle met en valeur l'engagement et les compétences des travailleurs . l'UPC produit des repas en direction des collectivités et des entreprises. Cette entité nouvelle devrait progressivement trouver sa place dans l'environnement économique local.

L'opération Brioches s'est déroulée en automne conformément à la campagne nationale. Grace à l'engagement des nombreuses équipes de bénévoles et aux nombreux donateurs nous pourrons continuer à aménager et rendre les lieux de vie communs au sein des établissements plus confortables.

En 2014, nous souhaitons :

- Poursuivre et encourager l'intégration des personnes handicapées mentales dans la cité et proposer une réflexion sur le thème de l'accessibilité au handicap sur notre secteur
- Poursuivre et renforcer les liens et partenariats actuels avec le milieu ordinaire
- Accueillir les familles et les accompagner dans les moments de la vie
- Développer et renforcer l'accueil des personnes handicapées vieillissantes en partenariat avec les structures existantes sur la zone du haut- doubs.



L'association Familles Rurales propose à l'ensemble des familles du Val de Vennes des activités de loisirs mais aussi des services, essentiellement destinés aux enfants.

Avec les plus petits, nous vous invitons à fréquenter la **ludothèque « Pic et Pivette »** qui s'installe tous les mardis impairs à la salle de la mairie à Guyans Vennes, de 15h à 18 h.

Les enfants de Guyans -Vennes peuvent participer aux **Centres de Loisirs** pendant les petites vacances ou en été, ils peuvent aussi prendre part, pendant la période scolaire, aux mercredis- loisirs à Orchamps-Vennes, 2 fois par mois, pour la journée entière ou pour la demi-journée.

Familles rurales, c'est aussi des activités **danse** pour les enfants ou **gym** pour les adultes, des rencontres **peinture**, une **chorale** d'enfants .Elle peut aussi vous mettre en relation pour tout autre **service à la personne**.

Notre association gère également en partenariat avec différentes communes du Val de Vennes une **structure multi-accueil, crèche halte-garderie** à Orchamps-Vennes. Cette structure offre la possibilité de faire garder ses enfants de 3 mois à 6 ans, à temps plein ou à temps partiel, de manière régulière ou occasionnelle. Elle est ouverte aux familles de Guyans-Vennes et nous vous invitons à vous renseigner et à vous inscrire, même longtemps à l'avance.

L'Association Val de Vennes propose par ailleurs des **rencontres action - jeunes**, destinées aux 13-17 ans. Ainsi, en août 2013, un groupe d'adolescents des associations Familles Rurales de Nods, Avoudrey et Val de Vennes ont rejoint des milliers de jeunes de toute la France en Vendée, pour des échanges conviviaux, culturels et constructifs.

Pour vous informer, consultez sans attendre notre site : <http://www.famillesrurales.org/valdevennes/>. Si vous souhaitez recevoir notre bulletin trimestriel d'informations, "**le p'tit + des Familles**", n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail, nous vous l'adresserons régulièrement.

Vous pouvez également nous contacter directement :

Multi- accueil "les ChoubidouX" : 03 81 67 19 28 ou multiaccueil.valdevennes@orange.fr

Périscolaire et les accueils loisirs 03 8 1 43 69 87 ou famillesrurales.valdevennes@orange.fr

Action jeunes : 03 81 43 69 87 ou frvaldevennes.actionjeunes@orange.fr

La Présidente: Anne Pouchoulou

SKI DE FOND DU VAL DE VENNES

L'association a quitté Orchamps Vennes suite à la vente du local de Bonnelin, pour s'installer à Fournets Luisans, dans un local fourni par la mairie, les constructions Myotte-Duquet, et aménagé avec l'aide des membres de l'association et le concours de plusieurs entreprises du secteur.

Cette nouvelle implantation va permettre de mettre à disposition des skieurs des pistes balisées, depuis le départ de l'ancienne carrière, en passant par la Portote, la Racine, la Chaige, les Mussés..., avec tracé classique et skating. Une piste de raquettes va être balisée.

La salle d'accueil sera ouverte le weekend, le mercredi et pendant les vacances scolaires, avec possibilité de louer skis, chaussures, bâtons et raquettes.

Pour tout renseignement, 0647373027, ou mail : skivaldevennes@gmail.com.

Possibilité de se procurer la redevance annuelle, forfait valable sur tout le secteur des montagnes du Jura, Suisse incluse, auprès de l'association.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de ces activités nordiques.

Bernard BEZ, membre de l'association



Découvrez la ludothèque « Pic et Pivette » !



Définition d'une ludothèque par l'Association des Ludothèques Françaises:

Espace dédié au jeu où se pratiquent le prêt de jeu et le jeu sur place.

La ludothèque se définit comme un espace de jeu contemporain, une institution socio-éducative, lieu d'animation autour du jeu et du jouet, lieu de prêt. Elle ouvre la porte à l'imaginaire et amène aussi à la règle: règle du jeu, règle du lieu. Le plaisir et la règle sont les mots-clefs de la ludothèque.



La ludothèque Pic et Pivette, dont le local technique est situé à Valdahon, ouvre ses portes à toutes les familles.

Structure itinérante, elle sillonne le secteur des portes du Haut-Doubs depuis 1998 entre le Val de Venes et Etalans, s'arrêtant le matin ou l'après-midi dans un village différent (voir planning).

Un grand espace de jeux est proposé chaque mois suivant différents thèmes : Princes et Princesses, Indiens Cow Boys, Le Jardin, Le Restaurant, La Mer, Au pays des Inuits, La Nursery, Les Pirates...

Installés sur des tapis, des espaces de jeux de mise en scènes tels une dinette avec poupées, un grand garage et véhicules, des châteaux forts et chevaliers...

Des jeux de société, puzzles ainsi que des grands jeux de palets en bois sont également mis à disposition des joueurs.

**Tous les enfants et adolescents sont les bienvenus à la ludothèque
Pic et Pivette !**

Des animations pour les plus petits (du nourrisson à 4 ans) sont également programmées avec des jeux adaptés permettant ainsi aux jeunes enfants accompagnés des parents, assistantes maternelles, ... de venir jouer à la ludothèque.

Les enseignants et enfants des écoles peuvent également bénéficier des services de Pic et Pivette : venir jouer sur place et louer des jeux pour la classe.

A partir de 11 ans les enfants qui le désirent peuvent venir jouer seuls avec une autorisation parentale.

Chacun vit ce moment comme il le désire, jouer seul ou à plusieurs : avec des copains, avec maman, papa, mamie, papi, l'assistante maternelle...

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi louer des jeux pendant deux semaines pour prolonger et partager le plaisir de jouer à la maison.

Chris et Rachel, les deux ludothécaires, vous conseillent sur les jeux susceptibles d'intéresser votre enfant en fonction de son âge, ses goûts.
Et si les parents sont joueurs des jeux sont également à leur disposition !



Ce lieu ludique est donc ouvert à toutes et à tous !

Il fonctionne grâce à : la mobilisation des associations Familles Rurales, un partenariat avec les communes et la CAF du Doubs.

L'adhésion annuelle à l'une des associations partenaires Familles Rurales permet l'accès gratuit à Pic et Pivette.

Les adhérents peuvent emprunter des jeux et jouets (à 1€, 2€ ou 3 € par quinzaine).
Pour des événements spéciaux (anniversaire, fête de famille, mariage, ...), la ludothèque loue des jeux de kermesse : jeux d'adresse en bois (jeux de palets).

A noter que les ludothécaires sont toujours à la recherche de bénévoles pour aider au déchargement du camion et à l'installation des jeux

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître à la ludothèque lors de nos passages ou au local de Valdahon.

D'avance, merci !

Vous pouvez contacter Chris Chollet et Rachel Viennet, ludothécaires, au local de Valdahon

Tel : 03 81 56 31 64 ainsi que par courriel : picetpivette@famillesrurales.org

**A tout moment retrouver le planning de la ludothèque et son actualité !
sur le site : http://www.famillesrurales.org/franche_comte/**

Retrouvez l'équipe de la ludothèque :

Pierrefontaine Les Varans	Château de Sagey Le lundi <u>sauf</u> Les 3èmes lundis et vacances scolaires à la M.A.R.P.A. 9h30 - 11h30 et 16h - 18h
Orchamps - Vennes	Salle de l'Amitié Les mardis pairs 15h - 18h
Guyans - Vennes	Salle de la Mairie Les mardis impairs 15h - 18h
Valdahon	Salle du centre de loisirs Les 2èmes et 4èmes mardis 9h - 11h
Valdahon	Salle du centre de loisirs Les 1ers, 3èmes et 5èmes mercredis 14h30 - 18h (de septembre à mars) 14h 30 - 18h30 (d'avril à juin)
Vercel	Salle de la Mairie Le jeudi 15h - 18h
Etalans	Espace Douge Le vendredi 15h - 18h (de septembre à mars) 15h - 18h30 (d'avril à juin)





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PIERREFONTAINE-VERCEL



2013 s'est présentée pour la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel comme l'année de concrétisation de nombreux projets. Vous trouverez ci-dessous un panorama non exhaustif de certains d'entre eux :

Petite Enfance : Depuis le 1^{er} avril, le Relais d'Assistantes Maternelles est devenu une des missions de la Communauté de Communes de Pierrefontaine Vercel. Pour rappel, le RAM a un rôle d'information et d'accompagnement auprès :

- ✓ des parents, en les informant sur toutes les démarches administratives relatives à l'embauche de leur assistante maternelle : déclaration à l'URSSAF, à la Caisse d'Allocations Familiales, rédaction d'un contrat de travail et d'accueil, des fiches de paye, etc.
- ✓ des assistantes maternelles, en les informant sur leur statut, leurs droits, leur régime fiscal ou en complétant leurs formations.

Des séquences pédagogiques, des temps d'accueil, d'animations et d'échanges seront désormais délocalisés sur l'ensemble de la communauté de communes.

Economie : 2 nouvelles entreprises installées sur la zone d'activité intercommunale de la Croix de Pierre à Etalans : l'entreprise Logissain (stockage et vente de produits d'entretiens, aliments chiens chats bassecour, dératisation et désinsectisation) et l'entreprise Gen'iatest (collecte stockage vente insémination bovins et équins).

Les travaux d'extension de la zone sont terminés. Le chantier a été confié à l'entreprise Vermot. Les parcelles sont en cours de cession à 6 entreprises : Aurea (microtechniques), Vieille Matériaux, Dromard (BTP et négoce), Gd Constructions (constructeur de maisons individuelles), Grillet Transport (stockage de sel de déneigement). La zone d'activités de la Croix de Pierre a désormais une surface totale de 25 hectares (20 entreprises implantées et 200 emplois attendus)

Service Public d'Assainissement non collectif : Par arrêté préfectoral en date du 22 avril 2013, le Préfet du Doubs a transféré la compétence assainissement non collectif à la communauté de communes. Le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) assure les missions définies par la loi. Il est chargé notamment :

- ✓ de la vérification du bon fonctionnement des installations d'assainissement existantes, soit environ 1000 installations sur le territoire de la communauté de communes,
- ✓ du diagnostic assainissement lors d'une cession immobilière ;
- ✓ du contrôle de conception et de réalisation des assainissements individuels dans le cas d'une construction neuve, d'une modification de l'installation existante ou de la remise en état d'une installation.

Le SPANC a également pour rôle d'informer les usagers sur la réglementation en vigueur, sur les risques et dangers que peuvent présenter les installations d'assainissement non collectif pour la santé publique et pour l'environnement. Il établit un rapport de visite qui permettra au président de la Communauté de Communes d'émettre une décision sur les différents projets et expertises des installations.

Plan Climat Energie Territorial : Nos activités quotidiennes personnelles ou professionnelles consomment de l'énergie : déplacements, chauffage, appareils électriques, achats... La combustion de cette énergie produit des gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique.

Face aux changements climatiques et à l'augmentation des prix de l'énergie, le Pays des Portes du Haut-Doubs s'est engagé en 2012 dans une démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET). Un plan d'actions est en cours d'élaboration, tous les secteurs sont concernés par cette thématique, les actions envisagées pourront aussi bien porter sur le covoiturage que sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des logements des particuliers, le développement de la filière bois énergie, l'amélioration de l'éclairage public, etc.

Le label site remarquable du goût : La communauté de communes de Pierrefontaine Vercel est depuis 2013 lauréate des sites remarquables du goût. Attribué par 4 ministères (culture, agriculture, environnement et tourisme) ce label est issu d'une initiative nationale. L'association locale, dont notre collectivité est membre, a favorisé la coopération de producteurs et de professionnels du tourisme. Cela offre l'opportunité d'œuvrer ensemble pour une démarche respectueuse de l'environnement et pour un développement du tourisme et de la communication autour du produit.

Le projet de protection et de valorisation de la zone humide du Breuillez à Bremondans. La zone humide de Breuillez présente un paysage, une faune et une flore remarquables : un étang, des prairies et boisements humides et des espèces rares de fleurs, papillons et libellules. Conscients du potentiel du site, les élus de la Commune de Bremondans ont élaboré un projet avec le Conseil général du Doubs pour le protéger et l'ouvrir au public. Ce projet d'envergure intercommunale va être réalisé par la Communauté de communes de Pierrefontaine-Vercel, en partenariat avec la commune et avec un soutien financier important du Conseil général. 4 axes sont privilégiés : réhabiliter les prairies humides par débroussaillage, améliorer la connaissance de la flore et de la faune, créer un sentier thématique autour de l'étang, créer un espace d'accueil sur le site pour les randonneurs et les écoles

Programme d'aménagement et de restauration de l'Audeux : La Communauté de Communes avait fait réaliser une étude hydraulique sur l'Audeux en 2000 qui a été complétée en 2012 par le bureau d'études Eaux Continentales pour mieux cerner les impacts environnementaux des actions préconisées. Plusieurs réunions de concertation ont été organisées avec l'Etat, la police de l'eau, l'agence de l'eau, le Conseil général, et les acteurs locaux que sont les communes, les agriculteurs, et la fédération de pêche. La CCPPV souhaite mettre en œuvre un programme de 30 actions pour restaurer les milieux aquatiques de l'Audeux tels qu'aménager les infranchissables pour les poissons, lutter contre les érosions de berge par des replantations et l'aménagement de passages à gué et passerelles, recharger le cours d'eau à certains endroits avec des matériaux naturels pour lui redonner une dynamique et favoriser les habitats des poissons et des micro-invertébrés. Les actions débiteront en principe en 2014 après les procédures administratives au titre de la loi sur l'eau.

Pour en savoir plus :

Portail administratif et touristique, le **nouveau site Internet du Pays des Portes du Haut Doubs** est en ligne depuis septembre. Graphisme renouvelé, navigation intuitive, ergonomie revisitée, arborescence déclinée en trois niveaux à partir du menu principal : tout est pensé pour un accès convivial et rapide à l'information. L'adresse reste inchangée : <http://www.portes-haut-doubs.com/>. Vous y trouverez un complément d'informations à tous les projets présentés ci-dessus et plus encore.

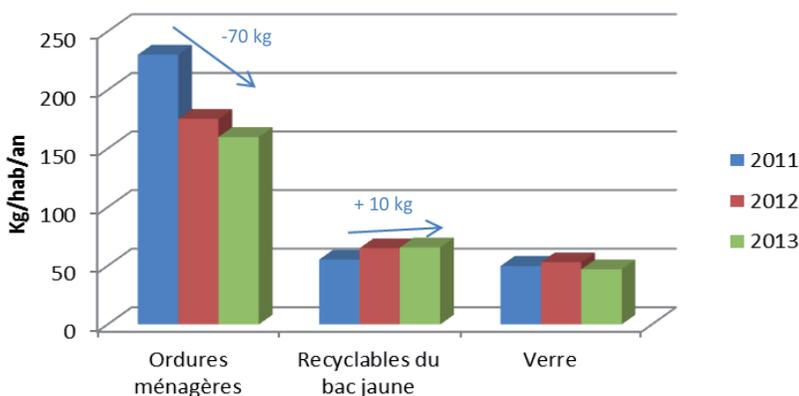
Contact : Communauté de communes de Pierrefontaine Vercel,
20 grande rue, 25800 Valdahon
Tel : 03 81 56 39 27
@ : ccppv@wanadoo.fr

GESTION DES DECHETS ET REDEVANCE INCITATIVE GUYANS-VENNES BILAN 2013

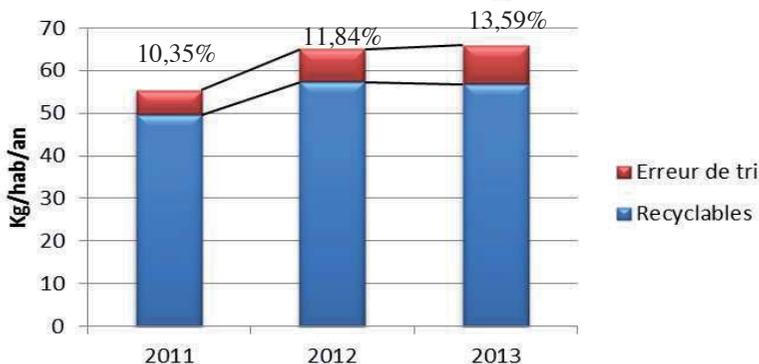
1) Production déchets

Voilà un an que la redevance incitative est opérationnelle après une période d'essai de 9 mois. Les chiffres parlent d'eux même, l'implication des usagers du territoire à ce nouveau service porte ses fruits. Ainsi, depuis 2011, les ordures ménagères ont chuté de 30 %, soit une diminution de 70 kg/hab/an. Cette baisse de 70 kg s'explique par une augmentation de la pratique du compostage, du tri dans les bacs jaunes, et malheureusement par une augmentation des erreurs de tri qui sont passées de 5,7 à 9,1 kg/hab/an.

Déchets produits sur le PPHD



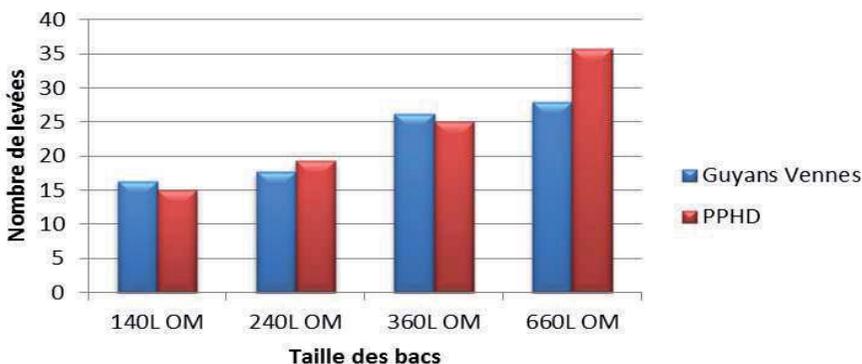
Détail des déchets du bac jaune



2) Levées comptabilisées

Depuis janvier 2013, les levées de chaque bac à ordures ménagères sont comptées. La moyenne des levées sur Guyans Vennes recensée sur le graphique ci-dessous est à peu près identique sauf pour les 660L, à la moyenne du Pays des Portes du Haut-Doubs incluant 50 communes.

Moyenne des levées des bacs à ordures ménagères en 2013 sur Guyans Vennes



RAPPEL

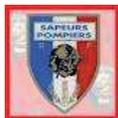
1) Pour les démarches suivantes :

- Signaler un emménagement ou déménagement,
 - ❖ Demander un changement de volume de bac,
 - ❖ Prévenir d'un bac cassé,
 - ❖ Faire une réclamation de facture ou de collecte,
 - ❖ Demander le nombre de levées déjà effectuées,

Contactez le Coved de 8h à 19h au **03.70.48.80.03** prix d'un appel local

2) Ce que comprend la redevance incitative :

La collecte des ordures ménagères (bac noir) / la collecte des recyclables (bac jaune) / la collecte du verre, l'accès gratuit aux déchèteries pour les particuliers / l'incinération des ordures ménagères / le tri des recyclables et du verre / le traitement des déchets de déchèterie / les frais de fonctionnement du service déchets et de la déchèterie / la communication.



CENTRE DE SECOURS D'ORCHAMPS-VENNES

Notre centre de secours vient d'effectuer 295 interventions depuis le 01 décembre 2012 au 01 décembre 2013. Toute cette activité est faite avec des agents du val de Vennes qui sont recruté(es) dans le Centre de Secours d'Orchamps-Vennes. Nous avons toujours besoin de volontaires et vous pouvez nous rejoindre.

Recrutement au 01 juillet 2013 de Monsieur Geoffrey MOREL d'Orchamps-Vennes.

Le dossier sur notre caserne est en cours et l'on devrait voir le début des travaux pour 2014.

Le Caporal/chef Alain Huot-Marchand s'est vu décerné la médaille d'or pour 30 ans de service, le Caporal Thierry Viprey la médaille de Vermeil pour 25 ans de service.

Nos interventions pour cette année ont été les suivantes :

Secteur 1er appel

Ochamps-Vennes: 93
Fuans : 43
Fournet-Luisans : 18
Loray : 24
Flangebouche : 30
Guyans-Vennes : 15
Plaimbois-Vennes: 3
Vennes : 3
Consolation : 3

Secteur 2ème appel

Longemaison : 2
Mont de Laval : 2
Laval le Prieuré : 1
Le Luhier : 3

Secteur 4 et 5

Avoudrey: 5
Etray : 2
Vercel : 2

Secteur 3ème appel

Chevigney les Vercel : 2
Epenoy : 2
Gilley : 11
Passonfontaine : 1
Valdahon : 30

Tout ceci est le détail des communes dont les sapeur-pompier d'Orchamps-Vennes ont porté secours.

**Je vous souhaite à tous de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET
TOUS NOS VOEUX POUR L'ANNEE 2014 !**

Le chef de centre
Adjudant Jean-Louis JOUILLEROT

Paroisse saint François d'Assise du val de vennes

Presbytère du val de vennes :

03, place saint Pierre

25390 ORCHAMPS-VENNES

Permanences : le mardi, jeudi, vendredi, de 9H30 à 11H, samedi par le père JARAND de 9H30 à 11H

Tel : 03.81.43.51.77

Fax : 0826 385 970

Imail : paroisse.valdevennes@orange.fr ou m.cure@orange.fr

Vous envisagez de vous marier à l'Église...

Pour des questions de préparation et de réservations de lieux (églises) il est très important de prendre contact avec le presbytère **un an avant** de vous marier. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter le mariage si ce délai n'est pas respecté.

Après la première rencontre avec le prêtre une journée de préparation (un dimanche généralement) vous est proposée avec d'autres couples. La célébration est alors envisagée avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Préparation aux baptêmes :

Vous vous adressez à La cure du Val de vennes, aux permanences **trois mois** avant la date du baptême, nous limitons le nombre à sept par dimanche. Une soirée de préparation est organisée plusieurs fois dans l'année avec d'autres parents pour découvrir le sens le Baptême et préparer la célébration.

Pour les obsèques :

Soit par l'intermédiaire des Pompe-funèbres ou par vous même, vous contactez le presbytère du val de vennes en cas d'absence suivez les instructions du répondeur et laissez un message.

A NOTER au cours de l'année 2014 :

- 3/4 mai : pèlerinage à ARS pour les adultes et retraite de profession de foi pour les 5°
- Dimanche 4 mai : Rassemblement des chorales à Morteau.
- Dimanche 25 mai à 10h30 à Orchamps-Vennes : Profession de foi
- Dimanche 22 juin à 10h30 à Orchamps-Vennes : Première communion

Laurent JARAND, curé de la paroisse du val de vennes

BIBLIOTHEQUE DU VAL

1 Place Saint Pierre

25390 Orchamps – Vennes.

03.81.43.64.69

ov.bibliothequeduval@orange.fr



La bibliothèque, est un service culturel mis à votre disposition par la commune. La lecture est un moment de plaisir, d'évasion, d'informations C'est une distraction accessible à Tous et surtout un loisir peu coûteux.

Chacun y trouvera son bonheur : 9500 ouvrages variés : des albums, des bandes dessinées, des romans, des livres documentaires, des DVD, des CD.....feront la joie des lecteurs de 2 à 99 ans.

La bibliothèque est ouverte :

- **mardi, jeudi, vendredi : 16 h à 18 h**
- **mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h**
- **samedi : 10 h à 12 h**



Venez découvrir ces ouvrages, nous vous attendons au 2^{ème} étage de l'école publique, accès par ascenseur et escaliers.

Marie-Noëlle Angelot
et l'Equipe de Bénévoles

LES TARIFS pour L'ANNEE

1 €par Enfant

10 €par Adulte de la commune

10 €par Adulte de l'extérieur

LE SECRETARIAT DE MAIRIE

Depuis août 2010, Christelle GUERARD occupait le poste d'adjoint administratif à mi-temps avec sa collègue Emilie CROFF. Un travail qu'elles réalisaient en bonne harmonie. Cet été Christelle nous a fait part de son intention de rejoindre la société Val Confort, et ce dès le mois de septembre. C'est avec regret que nous avons accepté sa démission, car Christelle est quelqu'un de compétent, et qui apprécie beaucoup le contact avec le public. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans son nouveau métier, où là aussi elle saura mettre en valeur ces compétences. De ce fait, nous avons créé un poste à temps plein qui est assuré avec autant de professionnalisme par Emilie. Nous lui souhaitons une bonne continuité à ce poste qu'elle occupe déjà depuis 2009, et nous ne doutons pas de ses compétences et de son assiduité à assurer seule ce poste.

NOUVEAUX HORAIRES DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie a changé ses horaires depuis le 1^{er} septembre 2013. Merci de noter les permanences d'ouverture au public :



Lundi	de 10 h à 12 h
Mardi	de 17 h à 19 h
Jeudi	de 10 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h
Samedi	de 10 h à 12 h

Fermé le mercredi

Pour nous contacter :

☎ : 03 81 43 52 03

☎ : 09 75 93 52 13

Fax : 03 81 43 53 97

Mail : mairie.guyans-vennes@wanadoo.fr

Site : www.guyans-vennes.fr

INFORMATIONS DIVERSES :

DEPOTS SAUVAGES

Abandon de déchets sur la voie publique ou privée, contravention de deuxième classe d'un montant de 150 Euros ou plus (article R.632.1 du CP et article 131.3 du CP)

Abandon de déchets sur la voie publique ou privée lorsque ceux-ci ont été transportés à l'aide d'un véhicule, contravention de cinquième classe d'un montant de 1500 Euros ou plus (article R.635.8 du CP et article 131.13 du CP)
o En cas de récidive, le montant maximum de l'amende est de 3000 Euros (article 132.11 du CP)

DEPOTS ORCHAMPS-VENNES :

Pour vos dépôts de déchets verts : branchage, gazon, etc., la plate-forme d'Orchamps-Vennes est ouverte les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 8h30 à 11h00.

PETITS RAPPELS ADMINISTRATIFS



Depuis 2001, les attestations de domicile n'ont plus aucune valeur sauf pour les pays étrangers (Suisse), dans tous les autres cas, il faut photocopier une facture EDF ou téléphone fixe à votre nom datant de moins de 2 mois.

Pour vos demandes de carte d'identité, vous devez fournir :

- une copie d'une facture EDF, téléphone ou impôts datant de moins de deux mois, à défaut, votre avis d'imposition où figure votre adresse exacte.
- Votre ancienne carte d'identité à défaut, un timbre fiscal de 25€
- Vous devez vous présenter personnellement pour la signature et la prise d'empreinte.

A noter : compter désormais un délai de 6 semaines pour la délivrance d'une nouvelle carte d'identité. Merci d'anticiper vos demandes, surtout durant la période estivale.



Pour vos demandes de **passport**, il s'agit maintenant du passeport biométrique, pour lequel il faut désormais prendre rendez-vous dans les mairies de **Vercel ou Morteau**.
Le passeport pour les moins de 5 ans est gratuit.
Venir chercher le dossier en Mairie de Guyans-Vennes



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

- 11 Janvier** : *Petit nouvel an comité des fêtes Flangebouche*
15 Février : *Souper dansant du foot de Guyans-Vennes*
8 et 9 Mars : *Théâtre Flangebouche*
28 Juin : *Barbecue Géant batterie fanfare*
19, 20 et 21 Juillet : *Fête villageoise*
30 Novembre : *Marché de Noël de l'école Sainte-Marie*
31 Décembre : *Nouvel an avec le Club des Jeunes*



CONCLUSION

Ce bulletin est réalisé grâce à la participation des associations locales ou du Val de Vennes et de la municipalité.

Merci de nous faire parvenir vos remarques.



A l'année prochaine !

Sommaire

 Naissance	p 1
 Mariages et Noces d'Or	p 2
 Décès	p 3
 Nouveaux Habitants	p 3
 Conseil Municipal	p 4
 Site internet	p 4
 Les écoles et le périscolaire	p 5
 Travaux réalisés en 2013	p 6
 Projets 2014	p 8
 Situation fiscale de la commune	p 9
 Fête villageoise	p 9
 Société de fromagerie	p12
 Forêt communale	p12
 Ecole publique	p13
 Les p'tits Guyans	p 14
 Ecole Sainte-Marie	p 15
 Les pitchouns d'abord	p 17
 Amicale des sapeurs-pompiers	p 19
 Club des jeunes	p 20
 Batterie-Fanfare	p 22
 AS Saint-Martin	p 23
 Association Nalanda	p 24
 Club de l'amitié	p 25
 Zumba dans les Vennes	p 25
 Cercle Hippique	p 26
 Artisans commerçants	p 26
 Anciens Combattants	p 27
 AICA	p 27
 ADMR	p 28
 ADAPEI Morteau	p 29
 Familles Rurales	p 30
 Ski de Fonds du Val de Vennes	p 31
 Ludothèque	p 32
 Communauté de communes	p 35
 Redevance incitative	p 38
 Centre de secours d'Orchamps-Vennes	p 40
 Paroisse St-François d'assise	p 41
 Bibliothèque du val	p 42
 Secrétariat de mairie	p 43
 Informations diverses	p 44
 Rappels administratifs	p44
 Calendrier des manifestations	p45
 Conclusion	p45



Bravo à tous !!



Merci!!!

